

## CONTROVERSES À PROPOS DU TRAVAIL

Par Philippe Mahoux et Jean Blairon

La place du travail dans la société et les positionnements qui sont pris à ce propos font l'objet aujourd'hui de fortes controverses.

Alors que Robert Castel nous invite à prendre en compte le fait que le travail reste « le grand intégrateur » dans cette société, d'aucuns pensent qu'il a perdu tout sens et toute valeur et prônent une société où chacun pourrait se réaliser dans des « activités » choisies, découplées de la question d'un revenu, puisqu'une « allocation universelle » y pourvoirait.

Pour d'autres, la gauche aurait « perdu la valeur travail » : elle le considérerait comme un fardeau, dans la mesure, lui reproche-t-on, où elle veut en diminuer la durée et le partager, où elle refuse l'allongement de la durée de la carrière<sup>1</sup>.

Pour le premier groupe évoqué, le travail ne serait que contrainte ; pour le second, il ne serait que mérite et vertu.

Ces deux positions extrêmes se rejoignent toutefois dans la promotion d'une conception strictement individualiste du travail, dans l'oubli ou le déni de sa dimension sociétale, dans l'affaiblissement des structures qui reposent sur un travail intégrateur, porteur de droits universels.

Nous sommes donc confrontés à une situation des plus confuse : d'aucuns reprochent à la gauche qu'elle s'aveugle à défendre « le travail » dans un combat devenu obsolète.

Le travail contre la gauche opéré par les autres passe par l'affirmation qu'elle est contre le travail ! Cette confusion – qui ne reste pas sans effets à une époque où la tendance majoritaire est à la déconstruction des conquêtes sociales – nous a paru imposer une tentative de clarification des termes du débat.

### ENTRE DEUX LIMITES

Pierre Bourdieu nous invite à penser les situations de travail comme se trouvant entre deux limites :

« L'expérience du travail se situe entre deux limites, le travail forcé, qui n'est déterminé que par la contrainte externe, et le travail scolaire, dont la limite est l'activité quasi ludique de l'artiste ou de l'écrivain ; plus on s'éloigne de la première, moins on travaille directement pour de l'argent et plus « l'intérêt » du travail, la gratification inhérente au fait d'accomplir le travail s'accroît – ainsi que l'intérêt liés aux profits symboliques associés au nom de la profession ou au statut professionnel et à la qualité des relations de travail qui vont souvent de pair avec l'intérêt intrinsèque du travail. »<sup>2</sup>

Trois choses sautent dès lors immédiatement aux yeux.

- Les deux reproches qui sont faits à la gauche à propos du travail s'appuient chacun sur une des limites (un travail seulement contraint ou un travail seulement gratifiant), pas sur les situations réelles, de loin les plus nombreuses.

1 C'est notamment le cas de D. Bacquelaîne, Ministre des pensions, dans une carte blanche publiée le 29 avril 2017, « La gauche tourne le dos à la valeur travail ».

2 P. Bourdieu, « La double vérité du travail », *Méditations pascaliennes*, Seuil, 1997, p. 241.

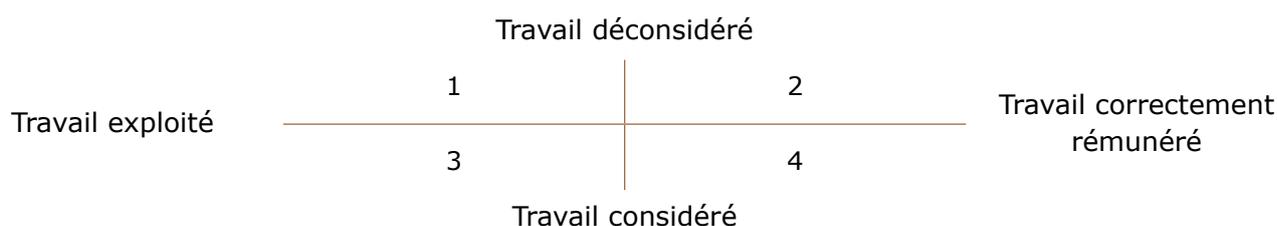
- Seul un raisonnement « à double face » peut rendre raison des situations de travail : le travail donne des « raisons d'être » (et des droits), mais il est aussi le lieu d'une exploitation. Ce qui doit être étudié (et ce sur quoi il faut agir) ce sont les manières dont ces deux faces peuvent se combiner.
- Parler de « profit symbolique » lié au travail, et notamment évoquer « la qualité des relations de travail qui vont souvent de pair avec l'intérêt intrinsèque du travail », c'est raisonner tout autrement que de parler d'une « reconnaissance » individuelle du travailleur, surtout quand elle est accordée par une hiérarchie habile à mettre en concurrence les travailleurs entre eux, pour les diviser. Pour éviter ce biais, nous parlerons de **considération** et l'envisagerons systématiquement d'un point de vue **collectif**.

Nous proposons d'avancer dans l'étude des diverses manières de combiner les deux faces du travail en croisant deux axes de tension.

Dans le premier, s'opposent des situations où le travail est exploité (ne donne pas lieu à une rémunération correcte, notamment par rapport à la contribution qu'apporte le collectif de travail) et des situations qui donnent lieu à une juste rétribution. Entre les deux, tout un continuum, évidemment.

Sur l'autre axe, nous opposons des situations où le travail n'est pas considéré (par exemple où il est aliéné) à des situations où il peut l'être (par exemple lorsqu'il est l'occasion de forts profits symboliques ou lorsqu'il comporte une dimension émancipatrice significative).

En croisant les deux axes, nous obtenons quatre positions- types (qui sont à considérer comme des manières abstraites de qualifier le croisement dont elles sont le résultat).



**La position 1** s'approche le plus de la limite « contrainte externe » : on peut penser à des ouvriers qui subissent la parcellisation du travail, doivent exécuter une tâche très appauvrie, mais aussi, par exemple, à des journalistes se débattant dans des statuts précaires et qui sont contraints de produire des textes qu'ils considèrent comme en deçà des valeurs de l'investigation ou de l'honnêteté intellectuelle. Si ces situations s'approchent de la limite, elles ne se confondent pas d'office avec elle (on se souvient par exemple des solidarités inventées par les ouvriers pour résister au taylorisme et à ses impératifs).

**La position 2** peut concerner, par exemple, des cadres qualifiés par Gaëtan Floco de « dominants très dominés » : s'ils estiment « se réaliser » dans leur travail, c'est en niant ou minimisant les contraintes que « le système » leur impose et en fermant les yeux sur l'« autonomie programmée » dans laquelle ils évoluent<sup>3</sup>. Là non plus, on ne trouve pas une déconsidération totale, puisque les cadres interrogés peuvent estimer néanmoins jouir d'une marge de créativité qui leur est propre : la situation relève bien d'une aliénation, mais n'est vécue comme telle qu'à certains moments.

**La position 4** se rapproche de l'autre limite : le travail créatif, lieu d'une forte reconnaissance symbolique. Mais là aussi, on gagne à s'intéresser aux multiples situations qui ne se confondent pas

3 « Cet extrait d'entretien montre la charge symbolique négative que revêtent les impératifs de coûts et de délais aux yeux des cadres. Elle explique en grande partie la nécessité de transfigurer ces contraintes en sources de satisfaction, en en faisant des défis à relever et des vecteurs de performance. Tout comme le « défi de production » favorise le consentement des opérateurs, la course à la performance des cadres leur permet d'accepter un système (voire d'y adhérer) qui pourtant les exploite et les domine, sans qu'ils en aient toujours conscience, hormis peut-être dans le contexte de distanciation de l'entretien, propice aux discours pétris de paradoxes. » (G. Floco, *Des dominants très dominés, Pourquoi les cadres acceptent leur servitude*, Paris, Raisons d'agir, novembre 2015, p. 149.)

avec la limite : tel commercial capable de réaliser des transactions équilibrées et apprécié autant par ses clients que par son employeur n'entrerait-il pas dans cette catégorie, comme bien des rôles tenus dans le secteur associatif ou le secteur public<sup>4</sup>, même si les politiques salariales qui y sont menées laissent parfois à désirer ?

**La position 3** pourrait paraître antinomique<sup>5</sup>. Nous pensons plutôt cependant qu'elle cache des situations des plus complexes, où peuvent se trouver des situations très exploitées mais où les collectifs ouvriers arrivent à mettre de la beauté ou de la satisfaction qui fait qu'**au moins à leurs propres yeux** de la considération est possible<sup>6</sup>.

En identifiant mieux les types de situations (et donc les types de luttes qui les caractérisent), on peut sortir des lieux communs ou des insuffisances des raisonnements qui s'appuient sur des situations limites qu'ils généralisent.

On voit ainsi que lutter contre les conditions du travail, qu'elles soient insuffisantes, négligées, cyniquement définies ou intolérables<sup>7</sup>, ce n'est pas « abandonner le travail ».

Que défendre la considération due à la contribution effective des travailleurs, ce n'est pas la réserver aux situations nobles ni dénier que de la création puisse être présente dans bien des endroits où on ne la soupçonne pas, fût-elle clandestine ou exercée contre les maîtres du travail ou à leur insu.

Il est donc possible de mener une lutte conjointe contre l'aliénation (cette version de la déconsidération) et l'exploitation, tout en affirmant que cela ne revient pas à dire que le travail ne comprend que des caractéristiques négatives.

## QUATRE ENJEUX POUR LA GAUCHE

Cette analyse nous permet d'identifier quels enjeux la gauche serait susceptible de porter en matière de travail, pendant que d'autres prônent sa disparition ou, au nom d'une reconnaissance méritocratique, l'idéalisent et renforcent ainsi les possibilités d'exploitation ou d'aliénation.

### *Un enjeu de structure*

Les actions et les conquêtes des mouvements ouvriers, Alain Touraine le rappelle, partageaient avec les capitalistes une croyance au Progrès, mais s'opposaient à eux sur l'interprétation de celui-ci ; les ouvriers revendiquaient le rang qui leur était dû vu leur contribution à la production d'une telle société et, bien sûr, une rétribution proportionnelle à leur contribution ; ils réclamaient aussi des conditions de reproduction de leur force de travail (les congés payés, l'assurance maladie, l'assurance contre la perte du travail, un salaire différé pour assurer une existence digne lorsqu'on ne travaille plus<sup>8</sup>...). Bref, le travail est un pourvoyeur structurel de droits et de protections.

La sécurité sociale incarne ces droits et ces protections.

Nous assistons aujourd'hui à des tentatives massives et permanentes de déstructuration de ce système. Ces tentatives portent non seulement sur les résultats obtenus en matière de négociation, mais surtout sur les mécanismes qui sont en mesure de les produire (par exemple la concertation sociale, les mécanismes de redistribution, d'assurance, etc.).

4 On trouve dans ces situations l'occasion de détecter une autre dimension collective déterminante du profit symbolique : celle qui dépend de la représentation que peut se faire l'opinion publique du rôle concerné.

5 Il est fréquent dans les structures croisées qu'une des positions soit caractérisée par une antinomie et soit dès lors qualifiée d'« impossible ».

6 Danièle Linhart en donne un exemple saisissant à propos d'ouvrières chargées, dans un abattoir, d'emballer les abats. Cf. D. Linhart, *Travailler sans les autres ?*, Paris, Seuil, non conforme, 2009.

7 Nous pensons par exemple ici aux situations où des ouvriers ont pu être cyniquement exposés à des dangers pour leur santé, par exemple ceux qui ont été contaminés par l'amiante. Le Sénat a dû prendre une initiative législative pour mettre fin au déni dont leurs souffrances faisaient en outre l'objet (en 2006) ; Dalila Douifi et Philippe Mahoux ont obtenu en 2013 l'extension de cette reconnaissance aux victimes de l'amiante qui se trouvait dans leur environnement.

8 Matteo Alaluf nous rappelle en effet que la pension constitue un salaire différé, produit collectivement.

Cette offensive s'opère sur deux fronts : sur le plan socio-économique, il s'agit d'obtenir des régressions, pouvant aller jusqu'à la suppression de toute allocation de remplacement ; sur le plan idéologique, il s'agit de convaincre que seuls les acteurs capitalistes apportent une contribution à la production de la société : il faudrait donc les « libérer » de toute contrainte pour qu'ils puissent « sauver » l'économie et la société tout entière. Les luttes menées sur les deux fronts contribuent à produire plus d'inégalités et moins de libertés (cette « production » est repeinte aux couleurs de la modernisation, traduite en « réformes » présentées comme des « adaptations aux changements », le tout masquant une politique qui se place au service des dominants).

### *La prise en considération de la contribution effective*

Dans le premier journal publié par les ouvriers lyonnais, *L'écho de la Fabrique*, publié en 1833, cet enjeu est d'emblée identifié. Les ouvriers réclament que soit renversée la hiérarchie des richesses : que la richesse des bras commande à la richesse issue de la terre ou de l'argent.

« Dites-moi ce que deviendrait la croûte de la terre sans l'aspect animé que lui inspire un intelligent labeur, et sans la féconde parure dont l'industrie l'embellit ; que dirait à votre cœur la surface terrestre, si fière de ses capricieuses marqueteries ? Et pourtant la richesse du travail n'a jamais été considérée dans les systèmes politiques ; encore aujourd'hui elle n'est attributive d'aucun droit (...).

La plus productive des richesses, l'âme de toutes les autres, est dans notre siècle en état de supplication et de servitude devant celles qui lui doivent tout ! Elle est délaissée, dédaignée, sans rang politique, sans représentants, recevant partout pitié et quelquefois mépris ! Voilà certes, un non-sens dans les idées morales de nos jours. Il n'y a vraiment pas de logique dans la hiérarchie des richesses. Eh bien ! La tâche de l'avenir est de replacer chaque chose en son lieu, et de rendre la préséance au mérite ; la richesse des bras doit avoir le pas sur les autres, et, comme les autres, doit conférer tous les droits civiques ; telle est la tendance des idées à mesure que la civilisation gagne ; les différentes richesses seront classées en premier ou en second ordre, selon qu'elles toucheront de plus près à l'intelligence qui est le principe civilisateur. »

Les ouvriers revendiquent la filiation avec les Lumières et se donnent un programme de désaliénation pour pouvoir argumenter l'excellence de leur contribution :

« Or, la révolution que nous attendons, et qui, dans tous les esprits, doit consacrer la prééminence de la richesse des bras sur toutes les autres, sera accomplie quand les ouvriers seront assez instruits pour revendiquer eux-mêmes les droits dus à l'excellence de leur propriété ; jusqu'à ce jour ils n'ont pas pu le faire : ils ne possèdent ni l'art d'écrire, ni l'art de dire ; ils ne peuvent vulgariser les avantages de la richesse des bras ! (...) les hommes du pouvoir (...) disent dogmatiquement : Qu'est-il besoin d'une intelligence développée pour diriger la charrue ou la navette ? L'ouvrier n'a que faire de science ! Puis ils jettent ça et là, et par grâce extrême, quelques frères ignorantins ; vantant en style déclamatoire, leur amour pour l'instruction publique, dans de longs prospectus et dans de longs discours ; mais en secret ils tremblent devant la propagation des lumières. »<sup>9</sup>

On voit bien dans ce texte comment se conjuguent et s'appuient mutuellement des revendications matérielles et un travail de désaliénation. Notons aussi que la contribution des ouvriers n'est pas pensée uniquement en termes de travail : elle est étendue bien au-delà, puisqu'il est question de produire « le principe civilisateur ».

Dans le texte des ouvriers, les droits civiques sont liés à la contribution très large que les ouvriers peuvent revendiquer ; nous sommes loin, évidemment, d'une conception étroite de la contribution, réduite à l'exécution de tâches définies par d'autres.

<sup>9</sup> Textes extraits du journal *L'écho de la fabrique*, 6 octobre 1833, <http://echo-fabrique.ens-lyon.fr/>.

### *Un univers de sens non confisqué ou non saturé*

Outre les droits que les conquêtes des mouvements ouvriers ont liés au travail, le travail est aussi un monde où la question de l'intérêt, de l'utilité, du sens procure, pour reprendre cette expression de Bourdieu cité plus haut, des « profits symboliques ».

C'est bien ce qu'on reproche au taylorisme, c'est de réduire le travail comme « monde » (comme lien au monde) à une tâche d'exécution mécanique. L'attitude apparemment inverse (mais finalement équivalente) est de donner du sens au travail sans ceux qu'ils concernent, de le « déverser d'en haut » comme le dit Jean-Pierre Le Goff. Parfois, les « valeurs » que l'on définit pour le travail des travailleurs et que l'on définit sans eux deviennent quasiment des articles de foi, dans une logique d'adhésion qui peut être forcée.

C'est notamment le cas de beaucoup de « chartes d'entreprise » que celles-ci peuvent se hâter d'oublier quand l'intérêt des actionnaires l'exige : combien de fois n'a-t-on pas vu fermer brusquement des usines sans autre forme de procès alors que les travailleurs avaient adhéré au projet, avaient montré qu'ils y avaient cru, s'étaient mobilisés pour sa réussite, au point d'accepter parfois des réductions salariales ou des aménagements significatifs de l'organisation du travail – et avaient fait réussir ce projet...

L'enjeu pour la gauche nous paraît donc double : demander que le travail ne soit pas privé de sens, certes, mais surtout qu'il y ait des espaces pour que le sens soit défini de façon non contrainte et ne soit pas saturé par une seule des parties.

### *Une juste rétribution*

Enfin, l'enjeu de la rétribution est évidemment aussi important.

Les statistiques publiées notamment par la Banque Nationale montrent que nous régressons en la matière : entre 2011 et 2015, les dividendes des actionnaires ont augmenté de 41 %, pendant que les salaires des travailleurs étaient pratiquement bloqués (+ 0,3 %) - ceux des dirigeants d'entreprise du Bel 20 ayant crû de 13 % entre 2015 et 2016. Rappelons aussi que près de 90 % des indemnités perçues sont inférieures au seuil de pauvreté<sup>10</sup>.

Cette augmentation asymétrique est tout de même rendue possible par la productivité du travail (qui s'accroît, dans trop de cas, « grâce » à la « progression » de la pénibilité du travail).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent que le raisonnement de la compétitivité, qui exige de la « modération salariale » n'est pas appliqué de façon symétrique à tous les protagonistes, voire s'apparente au chantage ou à la désinformation dans certains cas. Nous semblons bien loin du programme des Prolétariens qui a inspiré la Commune de Paris : ce programme contenait la revendication que l'ouvrier bénéficie du fruit entier de son travail, bénéficie d'une assurance contre les risques de paupérisme et jouisse d'un accès à une éducation laïque et intégrale offerte à tous.

Il ne paraît dès lors pas incongru de réclamer une meilleure rétribution du travail et une augmentation des indemnités sociales à hauteur du seuil de pauvreté<sup>11</sup>.

**Les combats de la gauche à propos du travail consistent à faire tenir ensemble ces quatre enjeux, à les considérer comme indissociables, à étudier dans chaque situation comment ils peuvent se combiner au mieux.**

<sup>10</sup> Cf. *Baromètre socio-économique 2017*, publication de la FGTB, pp. 46-47 et 31.

<sup>11</sup> Cf. B. Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, Flammarion, 1978, notamment les entrées « Communalisme », « Prolétariat ».

## LE RETOURNEMENT DES CONQUÊTES SOCIALES PAR LA DROITE

Nous savons qu'après les mouvements culturels des années 60, le capitalisme a retourné à son profit les revendications des contestataires. Ainsi les revendications de plus de liberté et de plus d'authenticité ont été « retournées » de telle façon que le problème est devenu la solution : le « nouvel esprit du capitalisme »<sup>12</sup> a mis en avant l'autonomie (et la responsabilisation) des agents ; a « individualisé » la relation de travail pour permettre à « chacun » la « réalisation de soi » (en installant ainsi les conditions d'une acceptation de la concurrence de tous contre tous).

Ce mouvement de « retournement » ne s'est pas arrêté là. Aujourd'hui, même les auteurs dont la gauche peut s'inspirer sont recyclés par la droite au profit d'un système que ces auteurs critiquent pourtant sans ambiguïté.

L'œuvre d'Amartya Sen, par exemple, peut ainsi être mise à toutes les sauces. Daniel Bacquelaine construit ainsi un curieux syllogisme à partir de propositions plus que discutables :

*Nous créons des richesses « dans la société » par le travail  
Or les richesses peuvent être converties en libertés (elles augmentent nos « capacités »)  
Donc le travail démultiplie nos libertés<sup>13</sup>.*

L'utilisation du concept de « capacités » (« capabilities » sous la plume de Sen) dans les raisonnements de ce type est pour le moins curieuse. Comme le rappelle Robert Salais<sup>14</sup> :

« L'hypothèse anthropologique dont part l'approche du travail par la capacité est que l'engagement dans un travail, quel qu'il soit, comporte réellement comme horizon une espérance de réalisation et d'accomplissement. **Qu'elle ne soit pas satisfaite, qu'elle soit entravée, dévoyée, empêchée, qu'elle ne soit pas perçue, est une dimension également présente dans les réalités du travail, parfois écrasante dans certains travaux.** Mais cela n'empêche pas qu'on doive partir de cette hypothèse, tant pour observer adéquatement les réalités du travail et saisir leurs contradictions que pour anticiper sur les leviers de leur transformation. **Pour autant le travail ne résume pas à lui seul la valeur d'une vie** ; il s'inscrit au nombre des activités humaines dont la réalisation contribue pour une personne à la valeur de sa vie. »

En outre, dans l'approche de Sen, ce ne sont pas les « libertés » qui comptent, ce sont les libertés **effectives** (qui ne peuvent être obtenues d'après lui que par une réduction des inégalités) :

« La capacité n'est pas seulement celle de choisir la vie qu'on valorise ; elle est aussi celle de pouvoir mener cette vie. Autrement dit la capacité est aussi une capacité de réalisation. (...) Sans possibilités, pas de liberté effective. »

Enfin, l'approche par les « capacités » ne concerne pas seulement les fins : elle implique des moyens congruents à cette orientation.

« Ainsi les mesures actives du marché du travail (emplois temporaires, stages, fortes incitations à prendre le premier travail qui se présente, etc.) sont très critiquables quand, ce qui est le plus souvent le cas, elles sont conduites dans un cadre qui ne laisse aucune place à la liberté de choisir et de participer à l'élaboration de la solution, qui empêche l'expression et la prise en compte de la

12 Nous relatons ici le raisonnement et l'œuvre de L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

13 Le texte complet dit ceci : « C'est ce qu'affirme Amartya Sen, Prix Nobel d'économie : dans une économie libre où le travail n'est pas contraint, les richesses peuvent être converties en libertés. Elles peuvent financer les soins de santé et l'éducation, augmentant ainsi l'espérance de vie et le pouvoir d'action des hommes et des femmes dans le monde. Ces richesses ne sont pas une fin en soi : elles augmentent nos capacités. Dès lors le travail démultiplie nos libertés ! ».

14 R. Salais, « L'approche par les capacités et le travail », in [https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/430169/filename/L\\_approche\\_par\\_les\\_capacites\\_et\\_le\\_travail.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/430169/filename/L_approche_par_les_capacites_et_le_travail.pdf).

manière dont l'intéressé vit ses difficultés, ainsi que celles de ses aspirations. Ces mesures devraient être profondément réformées pour donner toute leur place à cette liberté de choisir et de participer, et à la création de véritables possibilités de développement des capacités. »

Ces quelques rappels montrent qu'avec l'approche d'Amartya Sen, nous sommes très loin de la réalité capitaliste du travail et très loin des orientations de l'actuel Gouvernement fédéral, comme du nouveau Gouvernement wallon.

La gestion des « métiers en pénurie » est un exemple parmi trop d'autres des déséquilibres et des dérives que nous connaissons. Il faudrait que le Forem déverse dans ces « cases vides », des flux de travailleurs qui seraient contraints d'accepter, sans conditions, d'y être assignés. Nous sommes très loin de ce qu'a pu prévoir la charte européenne des droits fondamentaux, lorsqu'elle affirmait pour tous « le droit à un travail librement choisi ou accepté ». Nous sommes surtout très loin d'une politique qui aurait quelque chance d'atteindre son but, dans la mesure où la participation de la personne à l'élaboration de la solution est une condition sine qua non de la pertinence de celle-ci.

Il y a donc quelque impudence à « recycler » la pensée de certains auteurs en la tronquant pour leur faire servir des buts que justement ils critiquent.

Nous voyons là un signe de la tendance à la « domination totale » des « modernisateurs », dénoncée par Alain Touraine.

« Dans le monde dit capitaliste en particulier, ils [les pouvoirs totaux] ont débordé le champ de la production pour conquérir ceux de la communication et de la consommation et ont déjà imposé leurs intérêts au vaste domaine des opinions et des représentations, en s'appuyant sur les médias qui contribuent de manière massive à leur formation. »<sup>15</sup>

## CONCLUSION

Notre position dans les controverses qui brouillent les repères et divisent les acteurs à propos du travail s'articule donc autour de quelques affirmations : critiquer les conditions de travail, ce n'est pas abandonner le travail ; réclamer une juste rétribution du travail, ce n'est pas être irresponsable ; réclamer un salaire différé dont on puisse être en mesure de profiter, ce n'est pas déconsidérer le travail ; défendre les droits dont le travail est porteur, ce n'est pas abandonner le combat contre son caractère éventuellement aliéné ou dominé.

Cette position désigne un horizon de luttes articulées et une filiation fièrement revendiquée avec les combats des mouvements ouvriers, dont nous pensons qu'il doivent s'ouvrir pour constituer un socle social capable de porter de façon indissociable le combat pour des droits structurellement liés au travail, pour la considération que la contribution de tous à la production de la société mérite, pour un travail qui soit un univers de sens non aliéné, pour une plus juste rétribution de celui-ci.



### *Pour citer cette analyse*

Philippe Mahoux et Jean Blairon, « Controverses à propos du travail », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, novembre 2017, URL : [www.intermag.be/612](http://www.intermag.be/612).